



Le 02 août 2012

Soutien d'étiage du Lot, campagne 2012 : CONSIGNE N°6

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez, ci-dessous, quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.valleedulot.com> (lame d'eau précipitée par sous-bassins, franchissement des débits d'objectifs d'étiage du bassin, etc.)

Constats et commentaires :

Les DOE de 7 sept stations du bassin du Lot sont désormais franchis (contre 4 la semaine dernière, et seulement 2 il y a 15 jours).

STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2012 :							
Station	P.	28 Jul	29 Jul	30 Jul	31 Jul	01 Aoû	02 Aoû
LOT AMONT :							
Castelnau-de-Mandailles	edf	↑	→	→	↓	→	→
TRUYERE :							
Serverette		0.3	0.4	0.3	0.24	0.2	0.21
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :							
Conques		0.3	0.32	0.4	0.28	0.25	0.26
Viviez [2]		0.4	0.15	0.16	0.14	0.14	0.14
LOT AVAL CAHORS :							
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.09	0.09	0.09	0.09	0.08	0.08
Boussac		0.05	0.05	0.04	0.04	0.04	0.04
Casseneuil		0.05	0.05	0.05	0.06	0.06	0.05
GARONNE :							
Lamagistère		89	90	83	73	61	57
Tonneins		123	139	112	99	108	121

<http://etiage.valleedulot.com>

Les pluies attendues de samedi dernier ont touché une grande partie du bassin du Lot, mais sont restées limitées géographiquement dans leurs intensités (voir lame d'eau radar du 28/07). La faible pluviométrie sur la Lède et la Lémance n'ont apporté quasiment aucune réaction du cours d'eau, étant donné l'état de sécheresse.

Sur les grandes retenues hydroélectriques amont, d'où provient le soutien d'étiage, l'ensemble des retenues ont vues leurs cotes s'abaisser progressivement, excepté sur Sarrans. Toutefois aucune des cotes touristiques n'est susceptible d'être franchie prochainement.



Le débit naturel reconstitué**, pour l'aval d'Entraygues continue de décroître très progressivement et vient de passer sous la barre des 16 m³/s depuis mardi 31/07. Hier, mercredi, il était de 14,2 m³/s. Il est attendu une rehausse de son débit naturel pour lundi, suite aux quelques pluies attendues ce weekend. Son bref passage sous les 16 m³/s, vendredi dernier, a permis de comptabiliser les premiers volumes comptabilisés comme déstockés.

En revanche le débit issu de la production hydroélectrique continue d'être très largement au-dessus du débit naturel reconstitué et de la consigne de soutien d'étiage minimale (voir tableau ci-dessous)

Globalement sur le bassin du Lot, il est attendu de la pluviométrie samedi (plutôt sur l'aval du bassin) et dimanche (plutôt sur l'amont), puis aucune prévision de pluie, à l'heure actuelle, avant le weekend prochain.

Les prélèvements en eau sont toujours à leurs maximums, même si les valeurs d'évapotranspiration ont diminué par rapport à la semaine dernière.

Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 09 août.

Merci de tenir informé dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :
etiage@valleedulot.com

Précisions :

* Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le débit naturel reconstitué est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Etiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



03/08/2012

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2012

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES (aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° **06**

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **16** m³/s

(**SEIZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 06 AOÛT 2012, 8 heures

Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 13 AOÛT** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| ➤ CPO Lyon | Fax 04 78 94 54 50 |
| ➤ G. E. H. Lot-Truyère | Fax 04 71 46 82 90 |
| ➤ Groupement Vallée d'Olt | Fax 05 65 51 11 90 |
| ➤ U.P. Centre | Fax 05 55 38 78 38 |

Consigne transmise pour information, par email, à :

- ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- DREAL MIDI-PYRENEES
- DREAL AQUITAINE
- MISE / DDT 12
- MISE / DDT 46
- MISE / DDT 47
- CONSEIL GENERAL 12
- CONSEIL GENERAL 46
- CONSEIL GENERAL 47
- CH. AGRICULTURE et UASA 46
- CH. AGRICULTURE 47
- S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- BATELLERIE
- PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- EPTB GARONNE

Bulletin d'information de l'Entente Lot du 02/08/12 :



Débits moyens journaliers et consignes de soutien d'étiage du Lot :

	Date du jour											Début nouvelle consigne								
	26-juil	27-juil	28-juil	29-juil	30-juil	31-juil	1-août	2/8	3/8	4/8	5/8	6/8	7/8	8/8	9/8	10/8	11/8	12/8	13/8	
Consigne EntenteLot à Entraygues-aval (12)	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0	16,0
Entraygues-aval (12)	46,6	47,3	21,2	20,3	29,5	52,9	62,4													
Cahors-Lacombe (46)	30,6	55,6	56,2	30,3	27,7	42,4	66,2													
Aiguillon (47)	31,9	32,8	60,8	46,5	26,2	26,3	38,6													

Source : DREAL Midi-Pyrénées

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnaud	2-août	412,47	+1,97	-0,52	-1,36
Grandval	2-août	736,08	+10,08	-1,40	-1,99
Sarrans	2-août	628,73	-1,27	-0,45	+0,09
Maury	2-août	584,71	+1,21	-0,51	-0,57

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

www.valleedulot.com